

*des Princes Sc. Février 1717. 138*

faveur de l'Empereur & des Venitiens. Jusqu'à présent on n'apperçoit pas beaucoup de disposition du côté du Czardes'engager dans cette querelle contre les Ottomans : car ceux qui croyoient être bien informés des intentions de ce Prince ; assurent qu'il aimera toujours mieux, comme on l'a dit en d'autres occasions, *acquiescer un ponce de terre du côté de la Mer Baltique, plutôt qu'une lieue de Pais du côté de la Mer Noire.* Il faut néanmoins espérer de l'habileté des Ministres qui sont actuellement en Hollande, qu'ils trouveront des expédiens convenables pour dénouer ce *Nœud Gordien* ; & que le Czard plus habile & plus pénétrant que n'a jamais été aucun de ses Prédecesseurs, ne persistera pas à vouloir étendre ses Conquêtes du côté le plus chatoüilleux & le plus sensible aux Nations les plus intéressées au Commerce de la Mer Baltique ; il est hors de doute qu'elles ne verront pas de bon œil que ce commerce passe entre les mains des Moscovites à leur préjudice.

IV. Bien que le Traité signé à Varsovie, entre les Commissaires du Roi Auguste, & les Confédérés des Etats de Pologne, ait été ratifié par les Deputés de la Confédération, il ne laisse pas de rencontrer encore beaucoup de difficultés pour son exécution ; car comme suivant la liberté de cette Nation, les délibérations ne s'y terminent pas toujours à la pluralité des suffrages ; qu'au contraire un seul Nonce, un Palatin, & même un simple Gentilhomme, a droit de les arrêter par son opposition, lorsqu'il croit qu'il a des raisons à alleguer, conformes aux Loix du Royaume, & aux libertés de la Noblesse, on a vû dans cette dernière

*Le Czard préfere son aggrandissement vers la Mer Baltique aux Conquêtes qu'il feroit vers la Mer Noire.*

*Le Traité entre le Roi Auguste & les Confédérés, trouve des difficultés dans son exécution, & à quel sujet.*

occa-